Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 44e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 22 MARS 2022, À 19 H, PLATEFORME TEAMS

PRÉSENCES :

Mmes Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement
Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
Clémence Poirier, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel
M. Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation
Francis Simard, **président**, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - comité des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENTS :

Mmes Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)

INVITÉS :

Mmes Ann Martell, directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques (DRHCAJ)
Maude Albert, chef de service - CHSLD Eudore-LaBrie
Caroline Mathieu, directrice des services multidisciplinaires, des programmes et services de proximité (DSMPSP)
Josée Bergeron, directrice des soins infirmiers, santé physique et SAPA (DSI-SP/SAPA)
Martine Martin, présidente du Phare des Îles
Dr Serge Gravel, directeur des services professionnels et hospitaliers (DSPH)
MM Dominic Boudreau, adjoint à la PDG
Claude Cyr, directeur des services administratifs (DSA)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 44e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 22 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-03-854

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   3.1. Séance ordinaire du 25 janvier 2022
   3.2. Séance extraordinaire du 18 février 2022

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS – INFORMATION

5. Information de la Présidente-directrice générale du CISSS des Îles
6. Présentation du projet « Le Phare des Îles »
7. Rapport de la visite d'évaluation de la qualité du milieu de vie CHSLD Eudore-LaBrie
8. Rapport de la visite Agrément – séquence 3
9. Indicateurs RH (Ressources humaines)
10. Nouvelle de la Fondation Santé de l'Archipel

DOSSIERS – DÉCISION

11. Nomination des vérificateurs externes
12. Présentation et approbation des Plans triennaux du CISSS des Îles
13. Renouvellement d'une entente avec une ressource intermédiaire
14. Autorisation de signatures pour l'acte de vente du terrain pour le projet « Maison des aînées »
15. Autorisation d'emprunt pour dépenses de fonctionnement
16. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés)

AUTRES SUJETS

17.
18. Prochaine séance
19. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 43e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 25 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-03-855

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 29e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 18 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-03-856

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS — INFORMATION

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CISSS DES ÎLES

M. Simard invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.
La présidente-directrice générale traite des sujets suivants :

Pandémie : Nous constatons une augmentation importante de cas dans la communauté. Nos milieux de vie épargnés jusqu'à maintenant sont touchés par des éclosions de COVID. Plusieurs employés qui ont contracté la maladie et ont dû s'absenter du travail, ce qui rend précaires nos services.

Auberge Madeli : Une réorganisation de l'espace est prévue pour l'aménagement de lofs et de bureaux. Avant le début des travaux, le CISSS des Îles évalue la possibilité de conserver quelques chambres pour héberger la main-d'œuvre. Il s'agit d'une solution temporaire pour loger du personnel et les nouveaux employés pour la période estivale. Un scénario de réaménagement sera présenté au Conseil d'administration.

Révision de l'organigramme du CISSS des Îles : Une révision de l'organigramme est en cours. Lorsque le tout sera complété, une présentation sera faite aux membres pour approbation.

Numérisation des dossiers papier : L'appel d'offres sera lancé sous peu pour la numérisation de l'ensemble des dossiers papier de l'établissement. Dossier à suivre.

6. PRÉSENTATION DU PROJET « LE PHARE DES ÎLES »

M. Francis Simard, président, invite M[me] Martine Martin, présidente du *Phare des Îles,* à présenter le prochain point.

Madame Martin nous présente la mission, les valeurs ainsi que les différents services offerts par *Le Phare des Îles*. Un projet favorisant l'autonomie des personnes à faible ou moyen revenu, ayant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, une déficience physique, un trouble du spectre de l'autisme ou des limitations fonctionnelles.

7. RAPPORT DE LA VISITE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE CHSLD EUDORE-LABRIE

M. Simard invite M[me] Maude Albert, chef de service au CHSLD Eudore-LaBrie, à présenter ce point.

Une visite ministérielle pour l'évaluation de la qualité du milieu de vie a eu lieu le 7 octobre dernier au CHSLD Eudore-LaBrie. Cette visite s'inscrit dans le 3e cycle d'évaluation (2018-2021) des CHSLD du Québec. Le mandat confié à l'équipe ministérielle est d'évaluer la qualité du milieu de vie selon les orientations ministérielles. Les membres ont pris connaissance du rapport ainsi que du plan d'amélioration qui a été déposé au MSSS le 8 février dernier. Comme demandé par le MSSS, le rapport de la visite et le plan d'amélioration sont disponibles sur le site internet du CISSS des Îles.

8. RAPPORT DE LA VISITE AGRÉMENT – SÉQUENCE 3

M. Francis Simard invite M. Dominic Boudreau, adjoint à la PDG, à présenter ce point.

Agrément Canada a transmis au CISSS des Îles son rapport concernant la visite tenue en décembre dernier pour les programmes de santé physique, services généraux, de même que la télésanté. Selon la démarche habituelle, des preuves complémentaires démontrant la conformité à certains critères à priorités élevées devront être fournies selon trois échéances établies au 10 juin 2022, au 11 décembre 2022 et au 10 juin 2023. Les actions sont en cours afin de mobiliser les différentes équipes impliquées afin de mettre en place les pratiques requises au plan d'amélioration de la qualité d'Agrément Canada.

Cet état de situation a été présenté au comité de vigilance et de la qualité lors de la rencontre du 22 février dernier. Les membres ont pris connaissance du rapport détaillé de la visite et sont invités à poser leur question. Le rapport est disponible sur le site internet du CISSS des Îles.

9. INDICATEURS RH (RESSOURCES HUMAINES)

M. Francis Simard, président, invite M[me] Ann Martell, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques à présenter ce point.

M[me] Martell présente les tableaux indicateurs concernant l'évolution des heures travaillées, présence au travail, l'assurance-salaire et main-d'œuvre indépendante. Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant les indicateurs et ils sont invités à poser leur question.

10. NOUVELLE DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

M. Francis Simard, président, invite M[me] Clémence Poirier, présidente de la Fondation Santé de l'Archipel à présenter le prochain point.

Madame Poirier annonce la nomination de M. Pier-Philippe Poirier à la Direction générale de la Fondation Santé de l'Archipel. Le président adresse des félicitations à M. Poirier.

DOSSIERS-DÉCISION

11. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

Considérant l'obligation du conseil d'administration de nommer un auditeur pour l'exercice financier conformément à la S-4.2 - Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS).

Considérant que deux appels d'offres publics ont été réalisés.

Considérant qu'une seule firme d'auditeur a présenté une offre.

Considérant l'autorisation du MSSS d'accepter le délai de livraison au 15 juillet.

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles approuve la nomination du mandat d'auditeur des états financiers du CISSS des Îles à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, pour les exercices financiers 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 selon les termes susmentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-03-857

12. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES PLANS TRIENNAUX DU CISSS DES ÎLES

M. Francis Simard, président invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs à venir présenter ce point.

Les membres prennent connaissance du document présentant les différents plans de conservation et de fonctionnalités et immobilières (PCFI) pour 2022-2023 à 2024-2025.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles approuve les plans de conservation 2022-2023 à 2024-2025 comprenant le Plan de conservation et de fonctionnalité immobilières (PCFI) et le Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-03-858

13. RENOUVELLEMENT D'UNE ENTENTE AVEC UNE RESSOURCE INTERMÉDIAIRE

ATTENDU que les parties désirent conclure une entente de services selon laquelle l'Établissement confie des usagers à la Ressource afin de leur offrir un milieu de vie se rapprochant le plus d'un chez-soi et les services de soutien ou d'assistance requis par leur condition ;

ATTENDU QUE l'article 65 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, c. O-7.2) prévoit que l'établissement procède au recrutement et à l'évaluation des ressources dans le respect des critères généraux déterminés par le ministre de la Santé et des Services sociaux (ministre et prévus au Cadre de référence ;

ATTENDU QUE les parties reconnaissent le droit de l'usager de recevoir des services de santé et des services sociaux de qualité et affirment leurs obligations respectives d'y pourvoir en fonction des rôles et des responsabilités qui leur sont dévolus par les lois, les règlements et les ententes applicables ;

ATTENDU QU'UN établissement peut recourir aux services d'une ressource intermédiaire aux fins de la réalisation de la mission des centres qu'il exploite ;

ATTENDU QUE la stabilité du milieu de vie de l'usager est recherchée par les parties dans le meilleur intérêt de l'usager ;

ATTENDU QUE l'entente nationale est intervenue le 16 juillet 2021 entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et l'association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec (ARIHQ) (Entente nationale).

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU

Que le conseil d'administration du CISSS des Îles approuve la signature d'une entente gré à gré avec la ressource intermédiaire de madame Valérie Lépine pour une période de 2 ans effective le 15 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-03-859

14. AUTORISATION DE SIGNATURES POUR L'ACTE DE VENTE DU TERRAIN POUR LE PROJET « MAISON DES AÎNÉS » (MDA)

CONSIDÉRANT l'annonce par le MSSS de la mise en place pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine d'une MDA de 24 places, selon un échéancier revu et estimé pour un début de construction à l'été 2023.

CONSIDÉRANT la sélection du terrain portant le numéro civique 1055, chemin de la Vernière, L'Étang-du-Nord par le comité de sélection, ainsi que la négociation de gré à gré d'un prix de vente satisfaisant pour les deux parties.

CONSIDÉRANT l'autorisation reçue du ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Christian Dubé, le 3 mars 2022.

EN CONSÉQUENCE,

Le conseil d'administration autorise la personne morale « Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles » à acquérir de la personne morale « 9222-6869 Québec inc. », l'immeuble connu et désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE SEPT CENT CINQUANTE-NEUF (3 393 759) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière des Îles-de-la-Madeleine, sans bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 1055, chemin de la Vernière, L'Étang-du-Nord, et ce, pour une somme de TROIS CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE CINQ CENTS dollars (387 500 $) et conformément aux autres termes et conditions prévus au projet d'acte de vente et autorise la présidente-directrice générale à signer ledit acte de vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-03-860

15. AUTORISATION D'EMPRUNT POUR DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ATTENDU QU'UN emprunt est nécessaire pour couvrir les besoins de liquidité de l'établissement du CISSS des Îles jusqu'au 30 septembre 2022 ;

ATTENDU QUE notre autorisation d'emprunt actuelle sera échue le 23 mars 2022 ;

ATTENDU QUE notre déficit cumulé au 31 mars 2021 est de 14 901 841 $;

ATTENDU QUE notre marge de crédit est actuellement de **22 500 000 $;**

ATTENDU QUE notre budget de caisse prévoit un découvert bancaire variant jusqu'à **23 000 000 $** ;

ATTENDU QUE nous prévoyons une réserve de liquidités de **3 000 000 $** pour les coûts reliés à la COVID-19 ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De demander au ministère de la Santé et des Services sociaux le maintien de l'autorisation d'emprunt maximale de 30 000 000 $, renouvelable et valide jusqu'au 30 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-03-861

16. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel a tenu une rencontre le 3 mars 2022 et a fait les recommandations suivantes :

NOMINATIONS DES MÉDECINS COMME MEMBRES ASSOCIÉS AU CISSS DES ÎLES (ANNEXE 1)

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte d'accorder des privilèges de membres associées aux médecins énumérés dans le tableau en Annexe 1 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-03-862

NOMINATION D'UN MÉDECIN COMME MEMBRE ACTIF

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la nomination du D^{r} Hubert Côté comme psychiatre au CISSS des Îles. Le tout conditionnel à l'obtention de son diplôme, son PEM et sa preuve d'assurance responsabilité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-03-863

AUTRES SUJETS :

17. Aucun sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

18. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles est prévue le 17 mai 2022.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-03-864



Francis Simard
Président



Sophie Doucet
Secrétaire du conseil

NOUVEAUX CANDIDATS - 3 mars 2022

Titre	Prénom	Nom	No. Professionnel	Titre	Statut	Privilèges	Spécification
Dr	Jacques	Bouchard	172-228	Psychiatre	Associé	Privilèges de membre associé dans le Département de psychiatrie, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en psychiatrie	
Dr	Hubert	Côté		Psychiatre	Actif	Privilèges de membre actif dans le Département de psychiatrie, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en psychiatrie	Conditionnel à l'obtention de son diplôme, son PEM et sa preuve ACPM
Dr	François-Samuel	Lahaie	119-209	Psychiatre	Associé	Privilèges de membre associé dans le Département de psychiatrie, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en psychiatrie	
Dr	Marc	Leblanc	184-148	Radiologiste	Associé	Privilèges de membre associé dans le Département d'imagerie médicale, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en radiologie générale et échographie.	
Dre	Rose-Marie	Patry	112-382	Omnipraticienne	Associé	Privilèges de membre associé dans le Département de médecine familiale, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en soins soins à domicile et CHSLD	Conditionnel à la signature du chef de service
Dr	Pascal	Robichaud	109--602	Gastroentérologue	Associé	Privilèges de membre associé dans le Département de médecine spécialisée, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en gastro-entérologie et en endoscopie digestive	
Dre	Isabelle	Schmit	108-180	Ophtalmologiste	Associé	Privilèges de membre associé dans le Département de médecine spécialisée, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en ophtalmologie	Conditionnel à l'obtention de sa pratique minoritaire du MSSS
Dre	Sabrina	Tancrède	116-755	Gynécologue	Associé	Privilèges de membre associé dans le Département de chirurgie, anesthésie-réanimation et gynécologie obstétrique, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en gynécologie et obstétrique, ainsi qu'en échographie obstétricale et pelvienne	
Dr	Étienne	Villeneuve	110-138	Omnipraticien	Associé	Privilèges de membre associé dans le Département de médecine familiale, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en obstétrique.	